

CITES BUSH MEAT WORKING GROUP

RAPPORT

**4^{ème} REUNION ORDINAIRE DES MEMBRES ET PARTENAIRES DU
GROUPE DE TRAVAIL CITES SUR LA VIANDE DE BROUSSE**

DOUALA 26 AU 28 MARS 2003

I. INTRODUCTION

Du 26 au 28 Mars 2003 s'est tenue à l'hôtel SAWA à Douala, la 4^{ème} réunion ordinaire du Groupe de Travail CITES sur la Viande de brousse. Ont pris part à ces assises, les représentants des pays suivants: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République démocratique du Congo, Sénégal (observateur), les représentants des bailleurs de fonds US Fish and Wildlife Service et UK DEFRA, les ONG internationales et nationales (WWF, IUCN, BCTF, le Groupe de Réflexion sur la Viande Brousse au Cameroun), le représentant du Secrétariat de la CITES (Voir liste en annexe). Les représentants de la République Centrafricaine n'ont pu faire le déplacement suite aux événements politiques qui ont eu lieu dans leur pays. Cette réunion qui se tient six mois après l'installation effective du Coordonnateur Régional à Yaoundé, avait pour objectif de faire le point des activités du Groupe, de redimensionner le programme d'activité 2002-2004 en l'adaptant aux dispositions financières et en tenant compte de l'échéance 2004 qui correspond à la tenue de la 13^{ème} Conférence des parties de la CITES et aussi de voir les perspectives d'avenir.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

II.1 Mot du Coordonnateur régional du groupe de travail.

Dans son mot de bienvenue, le Coordonnateur Régional du groupe de travail Monsieur Marcellin AGNAGNA, a tenu à remercier les points focaux pour le travail jusque là accompli malgré les difficultés d'ordre matériel et financier. Il a insisté sur la complexité de la problématique de la viande de brousse dont les approches de solution exigent des moyens financiers et matériels d'envergure que nos Etats seuls ne sauraient obtenir. C'est ainsi que le coordonnateur du groupe de travail a une fois de plus sollicité l'appui des bailleurs de fonds et des donateurs. La volonté politique y est présente, toutefois, chaque pays membre devra s'atteler à mettre en place une stratégie nationale pour la gestion de la viande de brousse. Il a tenu à remercier les donateurs: DEFRA, Fondation Mac Arthur, US FWS pour le soutien et l'appui qu'ils ne cessent d'apporter au Groupe depuis sa mise en place et a encouragé d'autres partenaires à emboîter le pas (notamment WCS et WWF).

II.1 Discours Du Directeur de la Faune et des Aires Protégées du Cameroun, Représentant du Ministre de l'Environnement et des Forêts du Cameroun et Président du Groupe.

Au nom du Ministre empêché, le Directeur de la Faune et des Aires Protégées du Cameroun, Président du groupe de travail, a rappelé brièvement les objectifs du groupe de travail et présenté les efforts déployés par les autorités Camerounaises dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite de la viande de brousse, efforts qui se résument dans l'intégration des différents axes développés par le groupe, dans l'élaboration de la composante biodiversité du programme sectoriel forêt environnement du Cameroun. Il a terminé son propos par les points suivants, importants dans l'achèvement du mandat du groupe:

- Continuer à équiper et former les points focaux afin qu'ils puissent jouer effectivement leurs rôles.
- Garantir les fonds pour le fonctionnement et le traitement du Coordonnateur Régional.
- Aider chaque pays de la sous région à élaborer une stratégie nationale de la viande de brousse.
- Sensibiliser les politiques, les jeunes, les femmes et les parlementaires
- Rechercher d'autres sources de financement

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la cérémonie d'ouverture, un bureau de séance a été constitué et se présente comme suit :

- Président: KOULAGNA KOUTOU Denis, Directeur de la Faune et des Aires Protégées du Cameroun, président du groupe de travail
- Rapporteur général: AGNAGNA Marcellin, Coordonnateur Régional du Groupe de Travail CITES.
- Rapporteurs assistants: ETOGA Gilles, Point focal Cameroun
BOKANZA Paco, Point focal Congo
FOPA Samuel, Groupe de réflexion Bushmeat Cameroun

L'ordre du jour adopté présentait deux grandes articulations avec une série de points :

1. Présentations des rapports:

Rapport du Coordonnateur Régional

Rapport financier

Rapports des pays par les points focaux

2. Des exposés thématiques:

- a. La fièvre ébola au nord Congo par Paco Bokandza, point focal Congo
- b. La CITES et le renforcement des législations par John Sellar du Secrétariat de la CITES.
- c. Le WWF et la problématique de la viande de brousse par Tchamba Martin
- d. L'organisation de la chasse villageoise par Agnagna Marcellin.
- e. Le brouillon de la proposition pour la campagne de sensibilisation, présenté par Natalie Bailey du BCTF
- f. Le rapport final de l'étude sur l'harmonisation des législations sur la faune par Yadji Bello.

3. La revue du plan d'action et du programme 2002-2004

4. Les travaux de groupes

III.1 Rapports des points focaux

III.1.1 Guinée Equatoriale:

La Guinée Equatoriale s'est engagée à la protection de l'Environnement avec des actions concrètes après la conférence de Rio sur le développement durable en entreprenant des actions parmi lesquelles on peut citer:

1. Au plan législatif: Le pays a élaboré et mis en oeuvre la loi sur la chasse et faune sauvage et actuellement une la loi sur l'environnement est en cour d'élaboration.
2. Au plan institutionnel: Il a été mis en place un projet environnemental et un programme national sur l'environnement et la stratégie nationale sur la conservation de la biodiversité est en oeuvre et aussi il a été créé des instituts de développement forestier et des aires protégées.

3. Au plan financier: le Gouvernement a alloué d'importants budgets pour financer des actions liées aux problèmes environnementaux.

4. Les ressources humaines: la création du corps des gardes forestiers et la formation du personnel dans le domaine environnemental

5. Coopération Internationale

Le pays a signé et ratifié des convention importantes comme la CITES, la Biodiversité, la Lutte contre la désertification, l'Accord sur les oiseaux migratoires d'Afrique et Eurasie.

Difficultés rencontrées:

- L'absence d'une loi spécifique sur la viande de brousse,
- les lois sectorielles existantes éprouvent d'énormes difficultés d'application
- La faiblesse des capacités institutionnelles
- L'insuffisance des ressources humaines
- L'insuffisance des ressources financières

La Guinée équatoriale recommande par conséquent:

A . Une assistance dans l'élaboration de la stratégie nationale sur la viande de brousse

B. Doter le point focal du Bushmeat des moyens nécessaire pour améliorer son travail

C. Faciliter un échange d'expérience entre les points focaux des différents pays.

III.1.2 Congo

Le problème de la viande de brousse au Congo est marqué par une croissance constante du braconnage, pour les raisons suivantes:

- La prolifération des armes à feu suite aux différents conflits armés qu'a connu le pays.
- Le vieillissement du personnel chargé de la gestion de la faune.
- L'implication de certaines autorités politiques et militaires dans le commerce illicite des produits de la faune.

Des multiples initiatives ont été élaborées pour faire face à cette situation :

1. L'élaboration d'un projet d'atelier sur la gestion de la viande de brousse au Congo
2. L'étude de la filière viande de brousse
3. Les programmes de sensibilisation après la catastrophe humaine causée par la fièvre Ebola.
4. L'organisation de la chasse traditionnelle et villageoise.
5. La création des aires d'intérêt cynégétique.
6. Le développement de l'écotourisme
7. La prise en charge des écogardes par les sociétés d'exploitation forestière

Difficultés:

- Faiblesse d'équipement des points focaux
- Manque de formation des points focaux
- Absence de budget de fonctionnement des points focaux

Le point focal du Congo a officiellement sollicité l'appui du groupe de travail sur la mise en place d'une stratégie de lutte contre le braconnage au Congo.

III.1.3 Gabon

Le Gabon regorge de près de 150 espèces de mammifères, intéressant la filière viande de brousse. Une nouvelle loi sur la faune sauvage a été promulguée en fin 2001, elle incorpore des question liées à la viande de brousse ; les textes d'application de ladite loi sont en cour de

promotion . Les efforts du Gabon pour combattre la crise de la viande de brousse s'articulent sur les points suivants:

- Adoption d'un texte qui crée une unité de lutte anti-braconnage.
- Le partenariat avec les ONG internationales à l'instar de WCS dans le suivi de la filière gibier.
- Le partenariat avec les exploitants forestiers
- La création de 13 parcs nationaux.

Difficultés rencontrées:

1. Insuffisance des effectifs au niveau des brigades anti-braconnage
2. Manque de moyens logistiques pour le point focal
3. Manque de budget de fonctionnement du point focal.

III.1.4 Cameroun

Le point focal Cameroun a tenu à présenter les efforts entrepris ces six derniers mois.

- Actions répressives: Les opérations coup de poing ont été organisées sur l'ensemble du territoire camerounais pendant la période des fêtes (fin décembre) où l'on a remarqué une demande croissante en viande de brousse.
- La poursuite du processus de collaboration avec les partenaires privés, à l'exemple Camrail (chemin de fer), avec lequel un projet de lutte contre le trafic de la viande de brousse est en chantier
- L'octroi des zones de chasses aux populations locales (zones d'intérêts cynégétiques à gestion communautaires).
- Des efforts pour la mise en œuvre des textes d'application de la loi sur la faune en ce qui concerne le port de galon, la formation militaire, etc.
- Le contrôle des points de ventes de munitions et des armes
- L'organisation de divers ateliers : sensibilisation des magistrats, plan de gestion des grands singes, plan de gestion de la viande de brousse et stratégie de conservation de la biodiversité.
- Début de formalisation de la collaboration avec le Nigeria sur les questions environnementales
- Finalisation des textes d'application de la CITES

III.1.5 Sénégal

Le représentant du Sénégal M. Alassane Diop a déclaré que son pays, considéré comme la plaque tournante des produits de faune en provenance de l'Afrique centrale, se trouvait intéressé par le groupe de travail sur la viande de brousse. Pour ce qui est de la situation propre du Sénégal, le braconnage y est une réalité et des mesures appropriées ont été prises pour y remédier:

1. L'organisation de la chasse coutumière qui permet aux populations locales de prélever des produits d'autoconsommation.
2. L'organisation de la chasse à l'intérieur des zones cynégétiques gérées par l'administration forestière (des gardes chasse ont été formés à cet effet).
3. Le respect des cahiers des charges par les concessionnaires forestiers.

La lutte contre le commerce illicite de la viande de brousse devant se faire en amont et en aval des marchés, le représentant du Sénégal a sollicité la visite du coordonnateur régional du groupe de travail en Afrique de l'ouest pour sensibiliser les gouvernements.

III.2 Rapport du coordonnateur régional du groupe de travail

Le coordonnateur du groupe de travail a présenté un rapport synthèse des activités du groupe pendant les six derniers mois, principalement sur le fonctionnement et la participation aux réunions. Pendant cette période, l'étude sur les lois et les politiques a été finalisée. Des progrès sensibles ont été réalisés, fruits des efforts conjoints des membres du groupe de travail, des partenaires et de l'apport financiers des donateurs (gouvernement du Royaume-Uni, la Fondation Mac Arthur, le US FWS), toutefois quelques activités du plan d'action sont en cours d'exécution tandis que d'autres n'ont pas encore trouvé de financements.

Le coordonnateur a vivement encouragé les pays à créer des fonds à l'instar des fonds forestiers du Cameroun pour appuyer les efforts de la conservation et d'allouer des budgets aux points focaux nationaux pour la recherche des solutions à la crise de la viande de brousse en Afrique centrale.

III. 3 Rapport financier

Le comptable de l'UICN présentait le rapport financier. Du budget prévisionnel, (qui se base sur les subventions potentielles comme développé par le CITES BWG et ses partenaires) de \$236.700, le montant de \$152.500 par 2002 ont été accordé par la Fondation Mac Arthur, [\$65,000] USFWS [\$45,000] et DEFRA Royaume-Uni (\$42,500), soit 64% des prévisions. Les fonds de USFWS et MacArthur ont été mis à la disposition du BWG conformément aux termes du MOU a signé entre CITES BWG, IUCN et BCTF (Appendix II). En 2002, le groupe a utilisé un montant de \$75.493,73 pour ses activités et il reste comme reliquat un montant de \$77.006,27 sur les montants reçus au niveau du Bureau Régional de l'IUCN à Yaoundé. Ces fonds ont été mise à la disposition du CITES BWG après la reception du rapport trimensuel en janvier 2003, selon les termes du Memoire d'Accord {MOU}, attaché ci-dessous.

Quelques difficultés sont rencontrées dans le financement de certaines activités jugées importantes mais non-prévisibles tel que la participation aux réunions régionales et internationales jugées importantes:

- Le plan d'action spécifie les activités à mener alors que certaines activités importantes et non prévues apparaissent au cours de l'exécution du plan (réunions importantes et autres activités non-prévisibles).
- Les difficultés liées aux mécanismes d'affectation des fonds d'un chapitre à un autre, les centres de décision: Donateurs- Intermédiaires –IUCN--CITES BWG.

A la suite de cette présentation, le représentant du USFWS a déclaré que son organisation était flexible au sujet des transferts de fonds à condition que le Coordonnateur Régional en exprime le besoin par demande écrite. Il a aussi rassurer que US Fish and Wildlife Service garantira des fonds pour les activités du Groupe qui jugées intéressante pour son organisation pendant la période 2002-2004.

PLAN D'ACTION—DISCUSSION

Il y avait quelque discussion en ce qui concerne les éléments du projet d'action que devrait être poursuivi prochainement. Comme le CITES BWG prend ses décisions des priorités, les bailleurs des fonds peuvent aider en répondant aux priorités. Les priorités notables, incluent le développement de la capacité des points focaux, par la formation, le développement de campagnes de sensibilization, et le développement des projets de gestion dans les concessions forestières. Chaque pays a été exigé d'apporter sa propre subvention, le personnel et bon volonté politique aux actions du BWG. La stratégie pour chaque point du projet d'action sera obligé à considérer la question, engager un consultant pour faire une revue avec recommandations, et d'avancer avec quelques actions de pilote. Les termes de référence sont

disponibles pour tout consultancies et les partenariats. Tous partenaires et bailleurs doivent être en contact avec l'un et l'autre par rapport des actions et des projets.

RAPPORT SUR LA REVUE DE LA POLITIQUE ET LA LEGISLATION – M. YADJI BELLO, CONSULTANT

A preview of the recommendations and findings of the policy and legislation review were given at the September 2002 meeting of the CITES BWG. This is the final report. The objective of the project was to review the laws and legislation regarding bushmeat in each of the six countries in the Central African region and to identify recommendations for future work. In each country, there are institutional blockages to overcome, including insufficient political will to put legislation into practice, including the outcomes of the Yaoundé Declaration. There is a lack of mobilization of national funds towards wildlife, which is not valued very much. Protected areas are insufficient to address wildlife conservation and only Cameroon has an anti-poaching strategy. There is a lack of public awareness about many aspects of wildlife. Community wildlife management is not yet a reality in most of the six countries. There is little coordination on research and technical matters regarding wildlife.

Strategies to change perceptions and action on bushmeat include : education and public awareness, development of alternatives, reinforcing control structures, regional cooperation, development of training and capacity building in protected areas as well as building capacity in the Directions de la Faune in each country. Full recommendations are found in the report.

The group agreed to review the report more fully and to identify some strategies that could be used to create a resolution at the next COP (example : call upon parties to engage in harmonized legislation and subregional agreements and call upon donors to provide funding to carry out the activities).

IV. EXPOSES THEMATIQUES

IV.1 Initiatives du WWF-CCPO relatives à la viande de brousse (Par Martin Tchamba) :

Le présentateur a fait un rappel sur les objectifs et le rôle du WWF et a réitéré l'intérêt que celui-ci accorde à la problématique de la viande de brousse. Au niveau du Cameroun les actions de l'organisation portent sur :

- L'élaboration d'une vision pour les aires protégées et la faune et la participation active au Comité national de lutte contre le braconnage.
- L'assistance au gouvernement dans l'établissement et la gestion des aires protégées, le développement des plans d'aménagement des aires protégées et la formation aux procédures des contentieux en matière de faune.
- Le développement et recherches des alternatives : Organisation de la chasse traditionnelle, création des zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire.

Quelques perspectives :

1. La mise en œuvre d'une nouvelle initiative trans-frontalière entre le Dja (Cameroun), Odzala(Congo) et Minkebe (Gabon).
2. L'initiative CAWFI avec l'UNESCO
3. Le Projet « gestion durable de la viande de brousse au Cameroun avec l'Union Européenne ».

IV.2 Organisation de la chasse villageoise (par M. AGNAGNA)

Suite aux recommandations de l'étude sur l'harmonisation des politiques et législations en Afrique Centrale, l'organisation de la chasse villageoise a été identifiée comme une des solutions potentielles à la crise de la viande de brousse. Il est important de réorganiser la chasse villageoise autour des savoirs ancestraux qui étaient jadis un moyen de contrôle et de gestion de la faune sauvage et de conservation des ressources naturelles en général.

Problèmes engendrés par la chasse commerciale (braconnage) :

- Sécurité alimentaire
- Conservation des espèces
- Santé publique

L'organisation de la chasse villageoise présente plusieurs avantages : assurer l'approvisionnement en protéines animales aux communautés villageoises , intégrer et responsabiliser les populations locales à la gestion des ressources , alléger les efforts des administrations dans la surveillance et la lutte anti-braconnage , produire des revenus pour les communautés locales ,

Les mesures à prendre sont à court, moyens et à long terme

- Renforcement des textes législatifs
- Renforcement des capacités institutionnelles
- La sensibilisation
- La recherche des alternatives

Recommandation :

Une expérience pilote d'organisation de la chasse villageoise à l'image des campfire (Namibie, Zimbabwe) , devra être lancée à travers les pays de la sous région en partenariat avec le DEFRA UK , l'Union Européenne et aussi interpellée.

IV.3 La CITES et le renforcement des législations (par John SELLAR)

L'exposé de M. SELLAR a retracé l'historique de la CITES et ses missions. A ce propos, il a été retenu que c'est une convention qui a été mise en vigueur en 1975 et qui lie 161 pays membres. La convention confère au pays producteurs et consommateurs, la responsabilité conjointe de gérer durablement les espèces sauvages et de prévenir le commerce illicite. Elle aide les pays à renforcer leur législation sur la faune et la flore sauvages.

Afin d'assurer une utilisation des espèces sauvages de faune et de flore, la CITES recommande :

- La sensibilisation à tous les niveaux : police, douanes, public, autorités scientifiques etc...
- La collaboration avec Interpol et l'Organisation Internationale des Douanes devra être mis à profit
- Poursuite des délinquants et l'application des pénalités adéquates.

IV.4 Compte rendu de l'atelier de la Lope sur la gestion de la viande de brousse au Gabon (par D . IDIATA)

Les travaux de l'atelier sur la viande de brousse qui se sont tenus du 3 au 7 décembre 2002 au Gabon, avaient pour thème principal la formulation d'un projet de plan national sur la problématique viande de brousse à soumettre à l'approbation du gouvernement.

Les objectifs spécifiques de ces travaux étaient de:

- Harmoniser le niveau d'information des participants sur la problématique de la viande de brousse au Gabon.
- Proposer des orientations techniques pour la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel de mise en œuvre du plan national.

- Elaborer une stratégie nationale comprenant les priorités de la gestion de la problématique « Viande de brousse » et les mécanismes de son financement.

A la restitution des travaux en commission, l'objectif global de cet atelier a été reformulé comme suit « la faune du Gabon est gérée d'une façon participative, rationnelle et durable afin qu'elle continue de remplir ses fonctions écologiques, sociales, culturelles et économiques »

L'atelier a formulé des recommandations portant sur trois aspects :

1. La connaissance de la ressource
2. L'éducation, la sensibilisation et la formation
3. La législation et le renforcement des capacités.

IV. 5 Campagne de sensibilisation du public sur la viande de brousse en Afrique Centrale (présentée par Nathalie Bailey)

Un consultant, Cynthia Moses (cinéaste) a été identifiée pour exécuter une revue d'autres campagnes de sensibilisation publiques et faire des recommandations pour une stratégie dans le format d'une proposition subventionnant. Les TDRs pour le consultant sont inclus dans l'Annexe I.

Le projet commissioné au groupe de travail CITES sur la viande de brousse porte sur trois phases couvrant la période 2003-2005. Ce projet a pour but de développer, lancer et évaluer une campagne de sensibilisation du public dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de la viande de brousse et de la consommation des espèces protégées. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Changement d'attitude face à la consommation de la viande de brousse
- Changement d'attitude et prise de conscience sur la fragilité des ressources forestières, la faune sauvages notamment .
- Consensus sur le fait que la consommation de la viande de brousse a de graves conséquences sur la santé.
- Meilleure compréhension des questions de conservation
- Réduction de niveau de consommation de la viande brousse.
- Renforcement des capacités des sociétés commerciales locales, des hommes des médias et du groupe de travail de la CITES pour le lancement des campagnes futures sur les questions de biodiversité et de conservation.

IV.6 Epidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola, cas du Nord Congo (par Bockandza Paco)

La fièvre hémorragique à virus Ebola déclarée en fin d'année 2001 en République du Congo a particulièrement sévi dans la Cuvette-Ouest qui compte deux aires protégées, à savoir le parc national d'Odzala et le sanctuaire à Gorilles de Lossi. L'épidémie a causé la mort de près de 106 gorilles et chimpanzés et d'une centaine de personnes.

Devant la gravité de la situation, sur initiative d'Ecofac et du Gouvernement congolais, une réunion de réflexion regroupant plusieurs experts du monde entier en la matière, s'est tenue à Brazzaville du 4 au 6 mars 2003, en vue de définir un programme multi-sectoriel de prévention/ recherche sur le virus Ebola.

A ce jour, les cas de mortalité ont considérablement baissé et l'épidémie connaît une réduction nette dans cette zone . Aucune thérapie curative n'a été mise au point à présent. C'est pour dire que les personnes qui survivent, le doivent à l'efficacité de leur barrière immunitaire naturelle , un pourcentage très faible (moins de 2%) des malades ont survécu.

V. REVUE DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action du Groupe de travail s'articule autour de cinq points principaux à savoir:

1. La revue et harmonisation des législations et politiques
2. La sensibilisation
3. La gestion des bases de données et la formation des points focaux
4. La revue institutionnelle (structures de gestions de la faune en Afrique centrale)
5. Lignes directrices de conduite des opérateurs privés (exploitants forestiers et miniers)

A cause des contraintes budgétaires et l'absence de financement pour certaines activités , il a été proposé un réajustement dudit plan en fonction des disponibilités financières et de l'échéance du mandat du Groupe en 2004(13^e Conférence des Parties de la CITES). De ces cinq points ; l'étude sur l'harmonisation des politiques et législations étant réalisée, il est question de se concentrer sur les stratégies de sensibilisation , la formation des bases de données et des points focaux ainsi que le fonctionnement de la Coordination Régionale.

A ce propos, deux commissions ont été mises sur pieds à savoir :

- Commission N° 1: Fonctionnement des points focaux et du Coordonnateur régional
- Commission N° 2: a) Une revue des criteres pour la selection des stagiaires pour la programme de formation à l'Ecole de Faune et b) Etude du projet de sensibilisation.

VI. RAPPORTS DES COMMISSIONS

VI.1 Fonctionnement des points focaux et du coordonnateur régional

Identification des taches des points focaux :

- Collectes des données permettant de voir les tendances sur la viande de brousse (activité permanente);
- Capitalisation des études et initiatives sur le plan national;
- Produire des rapports périodiques (tous les deux mois);
- Animer un cadre de concertation national sur la viande de brousse;
- Assister et suivre les Gouvernements dans l'élaboration des stratégies nationales sur la gestion de la viande de brousse;

Taches du coordonnateur :

- Produire le rapport du groupe de travail à l'endroit de la COP13;
- Formuler des résolutions à l'endroit du secrétariat de la CITES;
- Assurer la formation des points focaux;
- Centraliser les données en provenance des points focaux;
- Donner des avis sur les questions liées à la viande de brousse auprès d'autres institutions et organismes (OCFSA, COMIFAC);
- Coordonner les activités des points focaux;
- Entretenir une synergie avec les différentes initiatives sous-régionales en matière de viande de brousse;
- Produire un rapport périodique d'activités (tous les deux mois) à l'endroit des bailleurs de fonds et des autres partenaires;
- Faire valider le rapport à présenter à la COP13 par le comité de coordination;
- Formuler des propositions à soumettre aux bailleurs de fonds;
- Rechercher des financements;

NB: Toutes ces taches seront consignées dans un tableau programme (chronogramme).

VI.2 Etude de la proposition de sensibilisation

- Il a été recommandé que BWG et BCTF fournissent des détails sur les termes de leur collaboration à travers un « memorandum of understanding » (MOU). (Voir Annexe II pour le MOU courant entre le CITES BWG, IUCN et le BCTF)
- Le groupe recommande que le projet de sensibilisation appartienne au CITES BWG dans la mesure où il fait partie des priorités de son mandat et que BCTF appuie la mise en œuvre.
- Le groupe recommande que le projet de sensibilisation soit redimensionné sur la période de la vie du BWG c'est-à-dire en 2004
- Qu'un mécanisme soit mis en place pour remettre le projet de sensibilisation sous la coordination du BWG et que le budget soit logé dans le budget de BWG.
- Que la terminologie « Commerce illégal » dans le draft du projet de sensibilisation soit remplacée par « utilisation indurable »
- Le BWG doit se rapprocher de l'OCFSA et parrainer le BCTF pour mûrir le projet de financement, aussi de préparer les mécanismes de poursuite du projet par l'OCFSA au-delà de 2004.

VI.3 Projet formation à l'École de Faune

- Le groupe recommande que la formation soit focalisée sur les personnes qui sont quotidiennement confrontés à la problématique de la viande de brousse et pour cette raison, le projet devrait prioritairement concerner les points focaux, et le personnel de l'administration impliqués dans la lutte anti-braconnage en dehors des aires protégées.
- Pour la sélection des candidats, le groupe recommande qu'au niveau national le Directeur de la Faune et des Aires Protégées soit responsabilisé à cet effet avec l'assistance du point focal. Il se chargera entre autre de présélectionner les candidats, dresser la liste et acheminer les dossiers des candidats à l'école de faune avec un avis motivé relevant les forces et faiblesses de chaque candidat. Les candidats de l'Afrique de l'Ouest seront recrutés à travers les contacts entretenus par l'Ecole de Faune. La sélection finale sera effectuée par l'Ecole de Faune selon les recommandations des Directeurs.

VII. REMISE DE MATERIEL INFORMATIQUE :

La dernière étape de l'atelier a été sanctionnée par la remise du matériel informatique aux points focaux nationaux. Ce matériel a été fourni par le don de la Fondation John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, et il est composé d'un ordinateur complet avec imprimante et onduleur. Il contribuera à l'amélioration des capacités des acteurs du Groupe qui devra se poursuivre par leur formation en base de données, outil nécessaire pour le rapport du groupe de travail à la 13^{ème} COP.

Le coordonnateur a profité de cette occasion pour rappeler aux points focaux la nécessité d'une utilisation judicieuse et durable de ce matériel.

RECOMMANDATIONS :

Après trois jours de discussions et de débats, les participants à la 4^{ème} session ordinaire du CITES Bush Meat Working Group ont formulé les recommandations qui suivent

Le Groupe :

- Recommande aux Etats de la sous région de désigner les points focaux CITES en vue d'un meilleur suivi et une meilleure compréhension des mécanismes CITES;
- Recommande aux bailleurs de fonds d'accorder la priorité aux activités retenues comme prioritaires par le groupe ;

- Recommande aux organismes intermédiaires de jouer davantage le rôle de facilitateurs.
- Recommande une maîtrise de l'information au niveau des services administratifs ;
- Recommande un chronogramme des activités du Coordonnateur Régional sous forme de budget programme à mettre à la disposition des partenaires et donateurs .
- Recommande le démarrage des activités de terrain (points focaux) à partir de la fin du mois de mars 2003.
- Il a été recommandé que BCTF et BWG donnent des détails sur les termes de leur collaboration à travers un « memorandum of understanding » (MOU). (Voir Annexe II pour le MOU courant entre le CITES BWG, IUCN et le BCTF)
- Recommande que le projet de sensibilisation appartienne au CITES BWG dans la mesure où il fait partie des priorités de son mandat et que BCTF appuie la mise en œuvre.
 - Recommande que le projet de sensibilisation soit redimensionné sur la période du mandat du BWG c'est-à-dire en 2004
 - Qu'un mécanisme soit mis en place pour remettre le projet de sensibilisation sous la coordination du BWG et que le budget soit logé dans le budget du BWG.
 - Que la terminologie « Commerce illégal » dans le draft du projet de sensibilisation soit remplacée par « utilisation indurable »
 - Le BWG doit approcher OCFSA et parrainer le BCTF pour mûrir le projet de financement et OCFSA pourra poursuivre le projet au-delà de 2004.
 - Le groupe recommande que la formation soit focalisée sur les personnes qui sont quotidiennement confrontées à la problématique de la viande de brousse et pour cette raison, le projet devrait prioritairement concerner les points focaux, et le personnel de l'administration impliqués dans la lutte anti-braconnage en dehors des aires protégées.
 - Le groupe recommande aux Etats d'intensifier les actions de sensibilisation à l'endroit des populations en rapport avec l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola.
 - Recommande d'autres partenaires intéressés à intervenir et à appuyer le groupe dans l'effort de résolution de la crise de la viande de brousse.

A Douala le 28 Mars 2003.

Appendix I : TDRs for Sensibilization Consultant

CITES BUSH MEAT WORKING GROUP, CENTRAL AFRICA.

TERMES DE REFERENCE DE L'ETUDE CONSULTATIVE DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DU PUBLIC SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA VIANDE DE BROUSSE.

BUT:

Les présents termes de référence se rapportent à une étude consultative relative à la sensibilisation du public sur la problématique de la gestion de la faune sauvage en général et de la viande de brousse en particulier dans la sous-région d'Afrique Centrale. Cette étude est demandée par le Groupe de Travail CITES sur la Viande de brousse dans le cadre de l'exécution de son plan d'action.

Il s'agit de:

- ✓ Identifier les moyens et méthodes efficaces de sensibilisation du public sur la problématique de la viande de brousse en Afrique centrale.
- ✓ Faire la revue si possible des autres initiatives de sensibilisation déjà engagées sur la question dans la sous-région
- ✓ Proposer une stratégie de sensibilisation du public avec des scénarios adaptés aux différents groupes cibles.
- ✓ Faire passer et comprendre la nécessité de conserver la faune aux niveaux politique et social.

PLAN DE TRAVAIL:

Le travail ci-dessus indiqué se fera en plusieurs phases, la première couvre la période allant du mois d'Octobre à Décembre 2002. Elle consiste au recrutement d'un consultant qui entre autre s'occupera de l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation du public sur la problématique de la viande de brousse et à la préparation d'un support pour lancement de la campagne.

TACHES DU CONSULTANT:

Le consultant sera recruté par le Groupe de Travail CITES sur la Viande de Brousse en Afrique Centrale, sur la base d'un contrat établi de commun accord.

Les frais de la consultations seront couverts par le Budget du CITES BWG.

Le consultant sera chargé de :

- 1) Passer en revue les initiatives de sensibilisation déjà engagées dans la sous-région sur la question de viande de brousse.
- 2) Réunir les éléments de base nécessaires à l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation et au lancement d'une campagne simultanée dans les pays de la sous-région.

3) Préparer d'une stratégie pour des supports visuelles pour la campagne de sensibilisation notamment:

RESULTATS ATTENDUS:

- Capitalisation des initiatives en cours dans la sous-région sur la question de la viande de brousse.
- Groupes cibles identifiés
- Plan et éléments de base pour l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation

PROFIL DU CONSULTANT :

Le consultant devra être une personne avec une bonne connaissance des sciences de la communication, journalisme, éducation à la conservation et une grande expérience de terrain en Afrique centrale. La maîtrise du Français et de l'Anglais est recommandée .

COUT DE L'ETUDE :

Le coût de l'étude sera déterminé de commun accord entre le Consultant et le CITES BWG.

Appendix II : MOU for CITES BWG, IUCN and BCTF

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

This Memorandum of Understanding (herein referred to as the Memorandum) is concluded between:
The CITES Bushmeat Working Group (BWG)

And

The World Conservation Union (IUCN)
Regional Office for Central Africa
P. O. Box 5506
Yaoundé
Cameroon

Under the terms of this Memorandum, it is hereby agreed that:

IUCN ROCA shall help and facilitate the CITES BWG Regional Co-ordinator in particular to implement the CITES BWG Programme as set out in the three-years implementation plan for the BCTF Grant Proposals project document, commencing on 1st August 2002.

IUCN ROCA will provide this support by:

- a) Enabling the hiring and management, under IUCN Regional Staff terms, of the CITES BWG Co-ordinator required for the implementation and management of the CITES BWG objectives and responsibilities. CITES BWG Co-ordinator Staff in Central Africa will then be enrolled in IUCN health and pension schemes;
- b) Rent to CITES BWG office space in the IUCN Regional Office based in Yaoundé;
- c) Available capacity permitting, consider deploying administrative, and financial staff in support of the CITES BWG activities as provided for in Annex 2 ;
- d) Facilitate making the funds received from other donors to the CITES BWG, and facilitate their management, including preparing financial reports, as per the IUCN Procedure Manual;
- e) Extend the immunities and facilities of its "Accord de Siège" with Cameroon to CITES BWG Co-ordinator Staff and consultants (immunities against legal actions, unless otherwise specified in the Accord; tax exemptions; etc).
- f) Organise Coordinator leave in collaboration with the CITES BWG members;
- g) Deliver temporal authorisation leave to Coordinator (not more than 3 days).

The CITES BWG Co-ordinator, shall be responsible for launching and facilitating CITES BWG implementation in the Central African sub-region through liaison with the relevant governments and key NGO partners at senior level and for maintaining the commitments given.

The CITES BWG Co-ordinator will be responsible for co-ordination of the Group activities into a coherent work plan and reporting system in accordance with the requirements of CITES BWG members and the donors.

Under the direction of the CITES BWG members, in coordination with BCTF, and Administrative supervision of the IUCN Regional Director, the CITES BWG Co-ordinator shall :

- a) Launch CITES BWG activities in the sub-region through liaison with the relevant governments, the IUCN Regional Office and key NGO partners at senior level;
- b) Co-ordinate the implementation of the CITES BWG program as outlined in the Implementation Plan;
- c) Be responsible for overseeing the delivery of bushmeat issues management required in the sub-region as it relates to the CITES BWG mandate;
- d) Be responsible for overseeing the budget implementation allocated to the CITES BWG, for the coordination of reporting of expenditures (reports to be prepared by financial administrative staff of IUCN) to donors and for providing the CITES BWG office management;
- e) Other than IUCN ROCA payrolled staff, supervise the hiring and work of support staff (including consultants) required for the implementation and management of the CITES BWG objectives and responsibilities;
- f) Provide progress reports in accordance with the reporting procedures provided by the funders (BCTF, USFWS, DEFRA, etc.) and IUCN – Regional office for Central Africa;
- g) Report and be answerable to the CITES BWG members (and report directly to the Chair), BCTF Director (for technical, institutional, data management and financial matters regarding donor funds), and to the IUCN Regional Director for Central Africa (for administrative/financial issues and for coordination regarding bushmeat activities with national and regional partners) on the progress of the implementation of the CITES BWG programme in the sub-region ;
- h) Cover IUCN ROCA's administrative and financial management charges. (annex 2)
- i) Cover IUCN staff time as detailed: [we anticipate needing some minor administrative support for the Regional Coordinator as well as time from the Financial Officer for preparing financial reports to USFWS and MacArthur Foundation];
- j) Cover the financial costs of internal and external audits and evaluations, as and when required by the donor.
- k) Perform other duties as may be assigned by the CITES BWG;
- l) Represent the CITES BWG in the Sub-region.

The BCTF Director shall:

- a) Provide technical guidance and support to the CITES BWG Co-ordinator.
- b) Make the allocated MacArthur funds and other donor funds available to the IUCN Central Africa Office for the implementation of the CITES BWG component.

A detailed budget is outlined in Annex I.

An initial cash advance shall be made by The CITES Bushmeat Working Group (CITES BWG), upon signature of the MOU by both parties and shall cover the expenditures expected to be incurred by IUCN ROCA and the CITES BWG during the first three months. Subsequent advances are to be made quarterly, subject to:

- i) Confirmation by the CITES BWG Co-ordinator through IUCN ROCA at least two weeks before the payment is due, that the expected rate of expenditures and actual cash position necessitate the payment including, a reasonable amount to cover “lead time” for the next remittance (**format to be provided by the CITES -BWG**)
- ii) The presentation of:
 - A satisfactory financial report by IUCN ROCA showing expenditures incurred for the past quarter (**format to be provided by the CITES BWG Co-ordinator**). Timely and satisfactory progress reports by the Co-ordinator on project implementation.

Supporting Organisation : IUCN ROCA
Bank Account Name : SCB Crédit Lyonnais
Address : BP 700 Yaoundé
Bank Account number : 31 904472 – 37160 M
IUCN BP 5506 Yaoundé

The IUCN ROCA shall retain, for a period of three years, all supporting documents relating to financial transactions under this Memorandum. If requested, IUCN ROCA shall facilitate an audit by the Audit Service of the accounts of the Memorandum.

All correspondence regarding this Memorandum between IUCN ROCA and the CITES BWG/BCTF should be addressed to:

At IUCN ROCA:

Daniel Ngantou
Regional Director
P.O. Box 5506
Yaoundé
Cameroon

At CITES BWG:

THE CO-ORDINATOR OF THE CITES BWG
P.O. Box 5506
Yaoundé
Cameroon
E.mail: Marcelinagnagna@yahoo.fr

At BCTF:

Heather E. Eves
Director
8403 Colesville Road, Suite 710
Silver Spring, MD 20910
Tel: 301.706.6028
Fax: 301.562.0888
Email: Heves@aza.org

This Memorandum shall take effect from 1st August 2002 through 31 December 2004 and can be renewed by mutual agreement.

This Memorandum may be terminated by either party before the expiry date of the Contract by giving notice in writing to the other party. The period of notice shall be 3 months.

In the event that the Memorandum is terminated in this way prior to its due expiry date, IUCN ROCA shall be compensated on a pro rata basis for no more than the actual amount of money spent or committed at the request of the BWG Co-ordinator.

No change or modification to this Memorandum shall be made except by prior written agreement between the CITES BWG/ BCTF and IUCN ROCA.

Signed:

Signed:

For IUCN ROCA

Daniel Ngantou
Regional Director, IUCN ROCA
P.O. Box 5506
Yaoundé
Cameroon

Date:

26 JUL 2002



For CITES BWG/ BCTF

Marcellin
Marcellin AGNAGON
c/o
P.O. Box 5506 Yaoundé Camero

Date: 17/07/2002

BUDGET TABLE

The table outlines the overall plan as developed by the CITES Bushmeat Working Group.

| <u>Line Item</u> | Request 2002 | Request 2003 | Request 2004 | Total | Source |
|--|-------------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|-------------------------|
| <u>CITES BWG Priority Actions for 2002-2004</u> | | | | | |
| Policy and Legislation Review ¹ | \$14,500 | \$14,000 | \$14,000 | \$42,500 | UK |
| Policy and Legislation Follow-up (1) | \$14,000 | \$14,000 | \$14,000 | \$42,000 | WWF |
| Public Awareness ² | \$5,000 | \$20,000 | \$20,000 | \$45,000 | USAID/ USFWS |
| Optimal wildlife authority structure review ³ | \$10,000 | \$10,000 | \$10,000 | \$30,000 | USAID |
| Bushmeat Monitoring & Information Management Training ⁴ | \$5,000 | \$50,000 | \$50,000 | \$105,000 | USAID/ US FWS |
| Wildlife management guidelines for private industry ⁵ | \$69,000 | \$20,000 | \$20,000 | \$109,000 | DOS/ USFWS |
| <u>Travel and Regional Meetings⁶</u> | | | | | |
| CITES BWG Planning | \$5,000 | \$5,000 | \$5,000 | \$15,000 | USFWS |
| CITES BWG Travel and Lodging | \$25,000 | \$15,000 | \$15,000 | \$45,000 | USFWS |
| <u>Equipment</u> | | | | | |
| Laptop computers (7) with MS Office Professional and Arcview software ⁷ | \$15,000 | \$0 | \$0 | \$15,000 | MacArthur |
| Combination office printers/ fax/ scanners/copiers (7) | \$3,000 | \$0 | \$0 | \$3,000 | MacArthur |
| Reliable Internet and e-mail access ⁸ | \$4,000 | \$4,000 | \$4,000 | \$12,000 | MacArthur |
| Long-distance and local telephone ⁹ | \$2,000 | \$2,000 | \$2,000 | \$6,000 | MacArthur |
| <u>Personnel⁹</u> | | | | | |
| Permanent Coordinator for the CITES BWG ¹⁰ | \$24,500 | \$42,000 | \$42,000 | \$108,500 | MacArthur/ USFWS |
| National Bushmeat Officers ¹¹ | \$7,200 | \$14,400 | \$14,400 | \$37,200 | MacArthur |
| BCTF Director ¹² | \$5,000 | \$5,000 | \$5,000 | \$15,000 | MacArthur |
| BCTF Director Matching Funds (12) | \$15,000 | 15,000 | 15,000 | \$45,000 | BCTF |
| BCTF Consultant ¹³ | \$8,000 | \$0 | \$0 | \$8,000 | BCTF |
| <u>Office Rental and Supplies</u> | | | | | |
| Office Charges ¹⁴ | \$5,000 | \$5,000 | \$5,000 | \$15,000 | USFWS |
| Office Supplies and Misc. ¹⁵ | \$500 | \$500 | \$500 | \$1,500 | MacArthur |
| Total | \$ 236,700 | \$ 235,900 | \$235,900 | \$708,500 | |

Total Contributions FY 2002: USFWS = \$45,000 [20%]; WWF = 14,000 [5%]; Dept. of State = \$69,000 [30%]; MacArthur = \$61,200 [26%]; BCTF = \$23,000 [10%]; UK = \$14,500 [5%]; USAID = \$10,000 [4%].

7.1 Budget Notes:

1. Two consultants have been hired by IUCN-BRAC to conduct a policy and legislation review among CITES BWG range states in Central Africa and to make recommendations toward developing new policy and legislation among these range states. IUCN-BRAC will support NBOs with funds for photocopying and gathering material for the consultants. The UK DEFRA has committed 25,000 British pounds (\$42,500 at 1.7 pounds = \$1.00) toward this effort. An additional \$42,000 is being requested from WWF US to follow up the policy and legislation review process. There will be support for an on-the-ground private industry related complementary study led by an African graduate student: to sample representative logging and/or mining concessions in each of the six countries, to review the status of regulatory mechanisms and mitigation programs [internal regulations, code of conduct, management plans, game law enforcement, wildlife population monitoring, bushmeat and protein alternatives, and formalized concession agreements with governments]. The student will review what is 'on the books' and what is actually being done. Year one will be a pilot study and year two and three will be for full study implementation and analysis.
2. Public Awareness including a review of current bushmeat awareness activities and the development of region-wide efforts to educate and raise awareness among public and key decision makers will be supported by BCTF. **Funding is being requested from USFWS to sponsor a consultant review of existing activities and recommendations for a Central Africa Bushmeat Awareness Campaign. Total cost of consultancy \$5,000.**
3. These funds will be used to follow up comparative studies of efficient wildlife management authority structures for the Central African sub-region (most likely for field travel). Further funding may be requested to collaborate on this activity.
4. The CITES BWG has identified the need for training in bushmeat monitoring and information management, network building, and database development, in national and international laws, policies and obligations, wildlife management and law enforcement, and in effective use of computers, office software and database software. The Regional Coordinator will work with the Central Africa Regional Coordinator for the CITES/MIKE program. Discussions have already been held with the management of the CITES/MIKE program for sharing of resources and data as it relates to the bushmeat issue in Central Africa. Meetings have been held with CITES/MIKE database development experts toward assistance with CITES BWG database development. **Funding is being requested from USFWS to hire a consultant for developing a database and training plan for the CITES BWG. Total cost of the consultancy is \$5,000.**
5. State Department funding [confirmed] for a workshop to formulate wildlife management guidelines in logging concessions, through the U.S. Forest Service and the Wildlife Conservation Society. The workshop will be held in Congo - Brazzaville in July/August 2002.
6. Members of the CITES BWG are required to meet at least once a year for program planning and development. Travel will be required for both Directors of Wildlife and their National Bushmeat Officers. Funds are estimated to be a total of \$5,000 per year for meeting preparation and \$15,000 per year for travel and lodging (for FY 2003 and FY 2004 – meetings in 2002 have already been funded through BCTF). These matching funds are requested from the US Fish and Wildlife Service. Travel may include one round trip from the US to Central Africa. Estimated travel costs are based on Travelselect.com for travel from Central Africa to Yaounde: Within Cameroon: \$168; from Central African Republic: \$718; from DRC: \$1,315; from Equatorial Guinea: \$426.80; from Gabon: \$375; from Congo Brazzaville: \$720; and from the US, \$1,200, based on a

central meeting of all participants and one coordinator's visit. A CITES BWG representative to COP 12 from Yaounde to Santiago is estimated to cost \$2,200 for travel, \$1,500 for lodging, and \$1400 for board. About \$5,600 is necessary to bring 3 NBOs to participate in the Brazzaville meeting in July and \$ 12,000 to bring all six directors from the range States and the Permanent Coordinator to Douala in September 2002 to prepare for Cop 12. The Regional Coordinator will require at least one planning trip to Yaounde (\$2,000) and one to the United States (\$4,000) for office planning in FY 2002. **Funding is requested from the USFWS to cover travel and CITES BWG planning meetings for FY 2002. This is a total of \$30,000 for travel and meeting planning the first year.**

7. As a large part of BCTF's commitment to the CITES BWG, supply of computers and other communications equipment is central to this proposal. Supplying computers (if not already available) fax machines and other technology to the NBOs and Central Office is critical to the success of this project. In addition, software for database establishment and maintenance will be purchased.
8. Communications costs based on land lines. Although much more reliable, if satellite communication is desired, the cost becomes orders of magnitude higher: about \$3,000 to start up a VSAT station, and from \$3,000 to \$5,000 every month thereafter. (Six countries for three years would equal approximately \$54,000) We are currently requesting further estimates for satellite service as well as querying USAID Africa Net for assistance in establishing communications networks. Communications fees estimated by colleagues from the field with similar systems suggest that support for internet access for one year would be at least \$50 per month per station. Supplementary funds will be provided by BCTF to complete the necessary funds for this line item.
9. It is necessary to include long-distance and local telephone calls for NBOs within each range state and among range states and to USA; long-distance and local telephone calls for consultants among the same areas will also be necessary to assure effective communication capability.
10. It was recommended that a senior permanent coordinator, as per the MIKE system, be hired at a salary of \$42,000 per year [inclusive of insurance, tax, retirement and other administrative fees] to supervise the work of the NBOs, liaise with the CITES BWG members, develop the regional databases and action plan, represent the CITES BWG in international meetings, present the results of the project to COP and Standing Committee. The MacArthur funds only support \$20,000 of this salary. Necessary adjustments of \$22,000 (FY 2003 and FY 2004) are being requested from the USFWS.
11. National Bushmeat Officers have already been appointed for each country represented in the CITES BWG. Major responsibilities include: assembly of documentation on policy and legislation, maintenance of national databases, liaising with Directors of Wildlife, coordinating activities with the regional coordinator, preparing National Bushmeat Action Plans, and implementing national evaluation and monitoring plans. Funding from the MacArthur Foundation grant will provide supplemental support to the CITES BWG National Bushmeat Officers at the rate of \$200 per month for each of six country offices.
12. BCTF Direct Costs include support for the BCTF Director. Her time has been calculated at \$250 per day for 20 days each year. The work itself is estimated to require 80 days per year; the extra 60 days will be donated by the BCTF.
13. A BCTF project consultant was hired at \$2000 per month for four months (February-May 2002) to assist with CITES BWG document preparation and planning.
14. CITES BWG is currently considering office space to house the regional coordinator within existing offices in Yaounde, Cameroon. Administrative support services, rents, and utilities are estimated to cost \$5,000 per year (support services=\$168,

office space and utilities=\$2835, vehicle usage, fuel, and driver and photocopying are estimated to cost \$1,997. **Funding from the USFWS is being requested to cover costs of office space and support for the CITES BWG Regional Coordinator of \$5,000 for FY 2002.**

Supplementary support for regional coordinator supplies will be necessary.

ANNEX 2 : SPECIFIC SERVICES TO BE PROVIDED TO THE CITES BWG CO-ORDINATOR

IUCN ROCA will invoice the CITES BWG Co-ordinator on an monthly, quarterly or annual basis as specifies below :

a) Administrative Support Services :

IUCN ROCA shall provide Management Information Systems Support which shall include but not be limited to :

- Workstation support and trouble shooting;
- Administration of the Local Area Network;
- Advice on hardware and software requirements upon request

IUCN ROCA will invoice on a monthly basis for this support at a fixed rate of F CFA 10.000,00 per month

b) Office Space and Utilities, etc

IUCN ROCA shall provide the CITES BWG co-ordinator with office space based on an agreed floor area

IUCN ROCA shall invoice annually for the cost of rent at a fixed rate of F CFA 150.000,00 per month based on an office space of 10 square meters at F CFA 15.000 per square meter. The rate of charge shall be inclusive of a share of the common spaces.

In addition, IUCN ROCA shall invoice on a monthly basis for the cost of electricity and water at a fixed rate of CFA 16,700. This corresponds to 1/12th of the average monthly bill of IUCN ROCA for these services (there are 12 offices at IUCN ROCA).

c) Shared Office Facilities :

IUCN ROCA shall provide the CITES BWG Co-ordinator with access to the following shared services subject only to the limits of the needs of the CITES BWG Co-ordinator :

- Telephone & Fax the IUCN ROCA office has a system that records phone calls. The CITES BWG Co-ordinator will be present a list of calls at the end of each month for verification.
The billing will be carried out as per the list of recorded calls.
- Photocopying – There will be a charge of FCFA 30 per page. A log must be kept where the CITES BWG Co-ordinator must sign and record each copy. A copy of this log sheet will be attached as a supporting document to each monthly bill.
 - Postage;
 - General office supplies and stationery;
 - Translation and bulk copying;
 - Fuel for using IUCN vehicle and driver.

IUCN ROCA shall invoice the CITES BWG Co-ordinator, for the cost of these services as follows:

The ROCA finance department will present the CITES BWG Co-ordinator with a bill and supporting documents on a monthly basis and the CITES BWG Co-ordinator is required to authorise each expenditure by signing each bill before payment is made.

The following shared services are to be provided free of charge by the IUCN ROCA :

E. mail services
Office cleaning and reception services.

Accounting and Financial Services :

IUCN ROCA will keep a bank account and handle daily banking for the CITES BWG Coordinator.

IUCN ROCA will handle all the local project expenditure through cash or cheque transactions on instruction from the CITES BWG Co-ordinator. All expenditures must be authorised by the CITES BWG Co-ordinator prior to payment including payments for the services provided under this contract. For any payments that are not part of the MacArthur or US Fish and Wildlife Service funds found in the Annex 1 budget, communication with the BCTF Director will be necessary. For payments larger than f cfa 1.000.000 the CITES BWG Co-ordinator is required to receive authorisation from The CITES Bushmeat Working Group (BWG).

IUCN ROCA shall provide the following monthly financial reports to the CITES BWG Co-ordinator and to the BCTF Director by the 5th working day of the following month.

- Trial balance for the month;
- General ledger transactions details for each account in which there was movement during the month by The CITES Bushmeat Working Group (BWG) number.
- IUCN ROCA finance department shall assist the CITES BWG Co-ordinator with specific account reconciliation on an as-needs basis and donor report preparation.